



## **STAGE de POSITIONNEMENT et ½ journée d'information école de tir**

Mesdames Messieurs les présidents,

Le **samedi 27 septembre 2025**, le CDTir77 organise un stage de positionnement. Ce stage d'une ½ journée s'adresse aux personnes qui désirent préparer l'examen d'animateur de club (B.F.A.) lui-même organisé par la Ligue IdF. Cette action s'inscrit dans le cadre de la professionnalisation de l'encadrement de nos clubs. Une attestation, délivrée lors de cette ½ journée, de participation au stage de positionnement est obligatoire pour pouvoir suivre la formation BFA

**En outre, le stage « Capacité à Accueillir et Conseiller (C.A.C) » organisé par la ligue IDF est aussi obligatoire, ainsi qu'un certificat de compétence PSC1 valide (ou équivalent).**

Cette ½ journée matinale de positionnement sera suivie l'après-midi, pour ceux qui sont intéressés, par une ½ journée d'information sur les écoles de tir.

**Ce stage positionnement réservé en priorité aux licenciés du »77«, limité à 10 participants, se déroulera ainsi :**

**- 8h45/12h30 pour le stage positionnement.**

**- Puis de 14h30/17h30 pour l'information école de tir (créer son école de tir et appréhender l'inscription de jeunes en école de tir) avec une limite de 15 participants.**

**Lieu du stage :** Société Régional Tir de Chelles : 4 av. de Liaubon – 77500 CHELLES (sous ligne à haute tension).

Ce stage sera dirigé par Jacky MARIN, Entraîneur Fédéral, avec Jean Martial RENAUX, BFA et Pdt de Chelles. Les conditions d'accès à cette formation sont les suivantes :

- Être licencié à la F. F. Tir depuis un an minimum et posséder la licence de la saison en cours ;
- Joindre la fiche d'inscription remplie et validée par le Pdt de club du stagiaire ;
- Avoir au moins seize ans au début de la formation et présenter une autorisation parentale pour les mineurs.

**Attention :** un résultat obtenu lors d'un championnat officiel de la saison écoulée ou en cours, dans une discipline ISSF de son choix sera **indispensable pour s'inscrire à la formation suivante (Animateur de club)**.

Vos tireurs ou responsable de club qui sont intéressés par cette ½ journée de positionnement et (ou) par la ½ d'information école de tir, s'inscriront par retour de la fiche d'inscription ci-jointe ou disponible sur le site du comité, en cochant la case positionnement pour le stage et (ou) la case « autres » pour la ½ journée école de tir, et sera remplie et envoyée à l'adresse de mail suivante : [conseiller.cdtir77@gmail.com](mailto:conseiller.cdtir77@gmail.com).

**Une participation de 20€ par participant et par stage sera facturée au club du stagiaire (non remboursable).**

**Date limite d'inscription : Dimanche 21 septembre 2025**

Les participants devront se munir de l'arme 10 mètres dont ils se servent habituellement et du matériel nécessaire à la prise de notes.

Sportivement à tous.

